

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire  
du MERCREDI 9 octobre 2013**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu-La Motte tenue à l'école Saint-Mathieu, le neuf octobre de l'an deux mille treize à dix-neuf heures trente.

**PRÉSENCES**

Mmes Noémi Charest  
Christine Leclerc, parent  
Martine Lemire, éducatrice au service de garde  
Mélodie Pépin, enseignante  
Marie-Claude Simard, enseignante  
Élisa Tanguay, parent

MM Gilles Gagnon, enseignant  
Yohann Labrecque, parent

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

**ABSENCES**

AUCUNE

**OUVERTURE DE  
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Andrée Roy jusqu'à la nomination à la présidence.

Il est 19 h 3.

**ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

Madame Roy fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-628-13 IL EST RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DU 19 JUIN 2012**

CE-629-13 IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal du 19 juin 2012 soit adopté avec certaines modifications

**Liste des présences et absences**

Mme Christine Leclerc présente

Mme Anne-Marie Pageau n'est pas membre

**Affaires nouvelles**

Visite de Tommy St-Laurent

ADOPTÉE.

**NOMINATION  
D'UN OU D'UNE  
SECRÉTAIRE DE  
RÉUNION**

CE-630-13 IL EST RÉSOLU,

QUE Mme Noémi Charest Roy rédige les procès-verbaux des réunions et s'assure qu'ils soient consignés dans un registre;

ADOPTÉE.

**INTERVENTION DU  
PUBLIC**

Aucune

**ÉLECTION À LA  
PRÉSIDENCE  
(parent non  
membre du  
personnel pour un  
an (art. 56 de la  
L.I.P.)**

Mme Éliisa Tanguay se propose à la présidence.

CE-631-13 IL EST RÉSOLU à l'unanimité,

QUE Mme Éliisa Tanguay soit nommée au poste de présidente du conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu/La Motte pour l'année scolaire 2013-2014.

ADOPTÉE.

**SUBSTITUT À LA  
PRÉSIDENCE  
(art. 60)**

Madame Roy explique que le substitut a pour principale responsabilité de remplacer la présidente lorsque celle-ci est absente ou dans l'incapacité d'agir.

On propose comme substitut M. Yohann Labrecque. Celui-ci accepte avec enthousiasme!

CE-632-13 IL EST RÉSOLU,

QUE M. Yohann Labrecque soit nommé substitut à la présidence.

ADOPTÉE.

**REPRÉSENTANTS  
DE LA  
COMMUNAUTÉ**

Une demande sera acheminée aux deux conseils municipaux afin qu'ils délèguent une représentante ou un représentant au Conseil d'établissement du secteur Saint-Mathieu – La Motte

**ADOPTION DES  
JOURS, HEURES  
ET LIEUX DE  
RÉUNION (art. 67)**

CE-633-13 IL EST RÉSOLU,

QUE les réunions soient fixées, sauf exception, le mercredi.

QUE le calendrier des réunions pour l'année 2013-2014 soit le suivant :

9 octobre 2013

5 février 2014

20 novembre 2013

2 avril 2014

11 juin 2014

Toutes les rencontres auront lieu à l'école Saint-Mathieu

ADOPTÉE.

**DÉNONCIATION  
D'INTÉRÊT, S'IL  
Y A LIEU (art. 70)**

Madame Roy apporte des précisions sur la dénonciation d'intérêt et demeure disponible pour répondre aux questions des membres et fournir le formulaire, le cas échéant.

Des membres remplissent le formulaire de dénonciation d'intérêt.

**PRÉSENTATION  
DES DOSSIERS :**

**Fonctionnement  
du C.É. et règles  
de régie interne**

Les règles de régie interne sont adoptées telles qu'elles sont présentées.

**Présentation  
d'un plan de  
travail pour le  
C.É.**

Madame Roy propose un plan de travail pour l'année 2013-2014. Aucune modification n'est apportée.

**Budget de  
fonctionnement du  
C.É.**

CE-634-13 IL EST RÉSOLU,

QUE le budget annuel 2013-2014 du conseil d'établissement soit adopté en précisant les points suivants :

- Montant maximum admissible pour frais de gardienne est fixé à 5 \$ l'heure;
- Montant de l'allocation pour frais de déplacement est établi selon le taux au kilomètre fixé par la Commission scolaire Harricana;
- Que le solde de la somme non utilisée en juin 2014 soit discuté lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement.

ADOPTÉE.

**Rapport  
annuel 2012-  
2013**

Les membres prennent connaissance du rapport annuel. Ce dernier sera envoyé par courriel aux familles et sera accessible sur le site Web de l'école.

**Financement «  
École en forme  
et en santé et  
Aide aux devoirs**

Madame Roy présente les mesures de financement pour les programmes d'aide aux devoirs, École en forme et en santé et École en santé.

**INFORMATION-  
CORRESPONDANCE**

Correspondance :

Résultat du parrainage avec *l'équipe Eska* pour le Grand Défi Pierre Lavoie

Un montant de 3 825 \$ sera donné à nos deux écoles pour développer les saines habitudes de vie.

La fondation Go offre 25 000 \$ à la Commission scolaire Harricana pour l'achat d'équipements de ski de fond.

**AFFAIRES  
NOUVELLES**

**Épouvantail**

Nous allons répéter cette activité. Il y aura des prix de participation soit 2 jeux éducatifs. Aviser les parents qu'ils devront venir récupérer leur bonhomme entre le 7 et 15 novembre. La famille décide à quelle école elle veut le déposer.

**Statue à La Motte**

Nous sommes d'accord pour que la statue demeure sur le terrain et que la Municipalité s'occupe de l'entretien de celle-ci.

**Campagne de financement**

Nous discutons de différentes idées pour le financement. Mmes Marie-Claude Simard et Mélodie Pépin amènent plusieurs idées. Nous sommes d'accord pour que des campagnes soient lancées.

**Compte-rendu du comité de parents**

Mme Élisabeth Tanguay nous informe de la 1<sup>re</sup> rencontre.

**Sorties du service de garde**

Nous autorisons mesdames Line St-Laurent et Martine Lemire à sortir avec nos élèves.

**Autorisation sorties éducatives**

Les membres approuvent à l'unanimité les sorties éducatives telles que la Maison de la culture, la bibliothèque.

**CLÔTURE DE  
LA RÉUNION**

CE-635-13 IL EST RÉSOLU,  
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 58.

---

Président

secrétaire